



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E119553

VALABLE JUSQU'AU 05/07/2027

ÉDITÉ LE

05/10/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/12/2010

Forme juridique : SAS

Capital : 15 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC GAP

Siret : 529 034 670 00032

Code NACE : 4333Z

Numéro caisse de congés payés : 8117257-001

Assurance Responsabilité Travaux :  
AUXILIAIRE 320.240254

Assurance Responsabilité Civile :  
AUXILIAIRE 320.240254

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Raison sociale : DS CHAPES

ZA LES CHEMINANTS  
05230 LA BATIE-NEUVE

Téléphone : 04 92 55 96 92

Portable :

Site Internet : <http://www.dschapes.fr>

E-mail : [contact@dschapes.fr](mailto:contact@dschapes.fr)

Responsabilité légale :  
SANTOS PAULO PRÉSIDENT

Fax :

Effectif moyen : 15

Tranche de classification : EFF2B

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                                              | * Date d'attribution |
|------|------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 6261 | Chapes Mention RGE                                                                 | 06/07/2023           |
| 7142 | Isolation thermique - correction acoustique par projection - injection Mention RGE | 28/03/2025           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                               | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 28/03/2025         |
| o Isolation des planchers bas sur local non chauffé                      | 06/07/2023         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



Signé par QUALIBAT

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.